



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Provisoire

4343^e séance

Vendredi 29 juin 2001, à 12 h 40

New York

<i>Président :</i>	M. Chowdhury	(Bangladesh)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Hume
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Irlande	M. Ryan
	Jamaïque	M. Ward
	Mali	M. Maïga
	Maurice	M. Neewoor
	Norvège	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Jeremy Greenstock
	Singapour	Mme Lee
	Tunisie	M. Mejdoub
	Ukraine	M. Kuchinsky

Ordre du jour

Clôture des débats sur les travaux du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2001.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est ouverte à 12 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Clôture des débats sur les travaux du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2001

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

C'est la première fois que le Conseil de sécurité se réunit en séance publique pour procéder à un examen et à une évaluation de son travail au cours du mois écoulé. C'est une occasion pour moi de rendre hommage à mes collègues du Conseil qui sont convenus de tenir cette séance publique pour échanger nos réflexions, nos points de vue et nos idées sur les méthodes de travail du Conseil, notamment la manière dont il travaille au cours d'un mois extrêmement chargé et comment envisager les travaux futurs du Conseil.

Cette séance est évidemment limitée aux contributions que pourraient apporter les 15 membres du Conseil, mais je forme le fervent espoir et le vif souhait que la possibilité sera donnée aux non-membres du Conseil de participer à ce processus.

Nous avons le privilège d'avoir ce matin parmi nous le Secrétaire général. Cette journée est une journée mémorable puisque l'Assemblée générale se prononce sur sa nomination pour un deuxième mandat. Je voudrais saisir l'occasion de cette séance publique du Conseil de sécurité pour exprimer, au nom de tous mes collègues du Conseil, notre profonde gratitude pour les services qu'il a rendus à l'organe mondial et pour son attachement constant aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Nous, le Conseil, attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec lui au cours des années à venir, et nous croyons que l'Organisation, sous sa conduite, atteindra une plus grande gloire.

Le Conseil de sécurité renouvelle sa confiance au Secrétaire général Kofi Annan pour assumer la mission de paix et de sécurité des Nations Unies.

Ma présidence, ainsi que le Bangladesh et les collègues de mon équipe, ont connu un mois très difficile. Nous avons été très occupés, et de nouveaux pro-

blèmes et de nouvelles questions ont pris de façon inattendue notre temps. J'ose dire toutefois que beaucoup a été accompli au cours de ce mois, notamment en ce qui concerne les discussions portant sur les principales zones de conflit du monde. Nous avons également consacré une journée de débat à la prévention des conflits armés, pour débattre du premier rapport que le Secrétaire général ait jamais présenté sur le sujet. Je dois dire que c'était un rapport très complet touchant tous les aspects de la prévention des conflits dans une perspective plus large.

Et nous pensons que ce sujet, qui est au centre des responsabilités principales du Conseil, continuera d'intéresser le Conseil ainsi que les autres organes et organisations des Nations Unies. L'Assemblée générale a prévu un débat sur le sujet les 12 et 13 juillet, en réponse peut-être au débat qui a eu lieu au Conseil sous la présidence du Ministre des affaires étrangères du Bangladesh. Nous pensons que les membres du Conseil souhaitent adopter une résolution sur ce sujet en ce qui concerne les compétences du Conseil de sécurité. J'ai donc été informé que la délégation du Bangladesh prépare un texte qu'elle distribuera pour qu'une résolution soit adoptée, très tôt nous l'espérons, sous la présidence de la Chine.

Je ne vais pas rappeler ce qui s'est passé pendant le mois mais je voudrais revenir sur une ou deux questions qui me semblent utiles pour le débat.

Au cours de nos délibérations, on s'est demandé à plusieurs reprises comment nos décisions se traduisaient en actes. Nous devons veiller à fournir au Secrétaire général les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en oeuvre de nos décisions. Nous devons voir comment assurer le suivi dynamique des questions, non pas en tant qu'événements routiniers du calendrier, mais en tant que décisions politiques conscientes. Nous avons constaté qu'au vu de la sortie d'un certain nombre de rapports au cours du mois et de la prorogation requise du mandat de diverses opérations de maintien de la paix, le Conseil est lié par la publication de ces rapports. Ce n'est pas forcément mauvais, mais parfois le Conseil n'aborde pas délibérément des questions sur lesquelles nous devons nous pencher et que nous devons examiner en profondeur. Nous pensons donc que les présidences futures pourront donner au Conseil la possibilité de réfléchir aux questions qui ne sont pas limitées ou liées à la présentation d'un rapport ou à la prorogation d'un mandat.

Nous avons également constaté une attitude proactive ou l'intention de l'être, de la part du Conseil de sécurité, telle l'initiative consistant à envoyer des missions dans des zones de conflits. Au cours l'année écoulée, il y a eu des missions utiles en République démocratique du Congo et au Kosovo. Ce mois-ci, cette tendance s'est confirmée. Nous pensons que ce type de comportement proactif de la part du Conseil – envoi de missions dans des zones de conflits – a suscité un appui important, même en dehors du Conseil, et nous pensons que ces activités devraient se poursuivre. Dans ces cas, le Conseil a été à l'origine de décisions importantes prises par l'Organisation en ce qui concerne les zones de conflits. Je pense à la mission en République démocratique du Congo qui a mené de véritables négociations avec les parties concernées dans la région. Cette mission a fait des recommandations très positives et constructives, et le Conseil en a tenu compte. Nous pensons que les délibérations sur le rapport de cette mission nous ont permis de parvenir à de très bons résultats.

Ce sont donc des questions qui ont progressé. Ce mois-ci, nous avons adopté la résolution 1353 (2001) sur la coopération avec les pays fournisseurs de contingents. Je crois qu'il s'agit d'une grande résolution opérationnelle de la part du Conseil de sécurité qui rationalise bon nombre des délibérations qui avaient lieu entre les pays fournisseurs de contingents, le Conseil lui-même et le Secrétariat. Cette relation trilatérale a été encore affinée, renforcée et remodelée, je crois, à la satisfaction des pays fournisseurs de contingents, en particulier. Nous pensons que c'est un domaine important auquel le Conseil a apporté sa contribution. J'encouragerais le Conseil à s'intéresser également, à l'avenir, à certains de ces domaines opérationnels, ce qui est nécessaire – en plus de ses grandes responsabilités – car cela peut vraiment aider le Conseil à mieux s'acquitter de sa mission.

Le Secrétaire général, dans son récent rapport sur la mise en oeuvre du rapport Brahimi, a examiné longuement les problèmes des composantes civiles des opérations de paix, et de la nécessité d'avoir des composantes civiles plus importantes dans des missions telles que la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL). Le Conseil doit s'intéresser expressément à cette question. Nous souhaiterions entendre

l'avis des membres du Conseil aujourd'hui ou lors d'une séance ultérieure.

Enfin, les relations du Conseil avec la presse, les médias et le public doivent faire l'objet d'une attention particulière. Nous devrions veiller à ce que le monde extérieur prête attention aux travaux du Conseil. Au cours de notre retraite, nous avons examiné de manière informelle la possibilité d'avoir un porte-parole du Président du Conseil de sécurité. C'est vous qui l'avez proposé, Monsieur le Secrétaire général, mais en raison de la rotation de la présidence, cette option doit être examinée plus avant. J'ai sérieusement évoqué cette idée auprès du Département de l'information, et auprès de votre porte-parole, Monsieur le Secrétaire général. Je laisse aux futures présidences le soin de s'intéresser à la question, mais ce mois-ci, nous avons fait en sorte que chaque matin, le représentant du porte-parole du Secrétaire général se réunisse avec nous, élabore le programme de la journée et définisse les questions et la façon dont le Conseil les aborderait ce jour-là. On m'a dit que le bureau du porte-parole a trouvé très utile une réunion de cinq minutes chaque matin, et il en est allé de même pour le représentant des médias, qui est le principal intermédiaire entre le Conseil et l'ensemble des médias. Cela a bien marché et nous encourageons les futures présidences à suivre cette pratique et à la consolider pour le plus grand avantage du Conseil de sécurité.

Avec le ferme appui du Conseil, nous avons également pris des mesures importantes portant sur la communication des décisions et des déclarations aux parties concernées. Le Conseil a convenu de publier une note à ce sujet et de définir comment ces communications devraient se faire. Je crois que cela constitue une amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité, et nous sommes très fiers et très heureux que cette décision ait été unanime.

Ce sont les réflexions initiales que je voulais partager avec vous et je voudrais maintenant vous donner la parole.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite pour la façon dont vous avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité au cours du mois de juin, dans une transparence sans précédent dont notre séance d'aujourd'hui est la parfaite illustration. Pour les membres non permanents en particulier, l'ouverture et la transparence dans la manière dont le Conseil de sécurité conduit ses affaires est

d'une importance capitale. Nous nous félicitons des initiatives que vous avez prises à cet égard.

Nous voulons souligner en particulier l'utilité des débats publics permettant à tous les Membres de l'ONU d'avoir un accès meilleur et plus équitable aux informations relatives à l'évolution des événements relatifs à la paix et la sécurité internationales et aux opérations et aux efforts d'assistance des Nations Unies. Pour ce qui est des débats publics, que nous appuyons, il importe de rester focalisé et de ne pas se perdre dans de longues répétitions, tout en écoutant les États Membres particulièrement concernés ou touchés par la question. En outre, des comptes rendus de missions du Conseil peuvent souvent être faits par la présidence sans que les membres du Conseil soient tenus de faire des commentaires. Mais surtout, notre culture doit être celle de l'échange d'informations et d'opinions, de façon interactive et ouverte.

À cet égard, ma délégation avait espéré que l'importante résolution, adoptée ce mois en coopération avec les États fournisseurs de contingents, aurait pu être plus ambitieuse en intégrant des propositions et signaux présentés par certains de ces pays durant ce qui nous a paru être un processus consultatif très utile. Dans le même temps, nous reconnaissons le fait que de nouveaux mécanismes et modalités doivent faire l'objet d'un examen approfondi. Ma délégation poursuivra ses efforts pour affiner le processus.

Pour permettre aux diverses délégations – membres actuels du Conseil ou non – de pouvoir prendre connaissance des informations fournies et adopter une position sur ce qui tend souvent à être des questions de nature complexe, il doit y avoir suffisamment de temps entre la publication des rapports et la programmation des séances chargées d'examiner les problèmes en profondeur. Il y a eu récemment des cas où la documentation n'a été fournie que 24 heures avant l'examen de la question par le Conseil de sécurité. Cela est tout fait insuffisant et doit être évité à l'avenir. Pour les non-membres, il est très important que la nature des séances à venir soit claire, pour faciliter leur participation.

Il est fondamental que les résolutions et déclarations présidentielles du Conseil de sécurité parviennent aux gouvernements, groupes et personnes auxquels elles sont destinées. Des mesures prises récemment pour transmettre aux parties en conflit la teneur des décisions du Conseil doivent devenir une norme. Les Représentants spéciaux du Secrétaire général et

d'autres canaux diplomatiques doivent être pleinement mis à contribution, et la communauté internationale devrait, dans toute la mesure du possible, chercher à renforcer l'action du Conseil dans les zones de conflit.

Les missions du Conseil dans des zones de conflit sont importantes pour notre travail. Il s'agit en fait du moyen le plus direct de conduire un dialogue et de transmettre aux belligérants les encouragements et/ou les mises en garde du Conseil. En outre, ces missions – telles que celles effectuées récemment dans la région des Grands Lacs et au Kosovo/Belgrade – se sont avérées utiles vu qu'elles ont fourni aux membres du Conseil une meilleure connaissance des situations de crise et des informations actualisées sur celles-ci.

Suite à la mission effectuée dans la région des Grands Lacs, nous pensons que le Conseil est parvenu à une approche et à une analyse de plus en plus communes face au conflit en République démocratique du Congo, en se fondant sur ses causes sous-jacentes. Il est intéressant de voir que cela est reflété dans la résolution équilibrée et globale sur la prorogation, au début de ce mois, du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haekkerup, et le commandant de la Force au Kosovo (KFOR), le général de corps d'armée Skiaker, d'avoir facilité les réunions fort utiles que la mission a tenues au Kosovo. Nous remercions également le Président Koštunicas et les autorités yougoslaves des pourparlers constructifs tenus à Belgrade.

Nous devons être prêts à envisager des missions similaires du Conseil dans d'autres zones de conflit.

Je saisis cette occasion pour remercier une nouvelle fois votre délégation, Monsieur le Président, pour son action efficace et pour avoir mené à bien les initiatives prises par ma délégation durant ce mois au sujet du VIH/sida et de la protection des civils dans les conflits armés. La déclaration présidentielle saluant la tenue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida et encourageant la prise d'autres mesures pour prendre en charge ce problème, nous semble être une mesure opportune et utile du Conseil.

De même, la lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité appelant à d'autres avis pour l'examen par le Conseil de la protec-

tion des civils dans les conflits armés, vise à mettre l'accent sur une question qui nous paraît importante. Nous saluons la volonté affirmée des autres membres du Conseil de poursuivre ensemble l'examen de cette question.

Pour terminer, je voudrais m'associer à vous, Monsieur le Président, pour féliciter le Secrétaire général de sa nomination pour un nouveau mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais indiquer que lorsque nous avons convenu de tenir cette séance, nous souhaitions également qu'elle soit interactive afin que les membres puissent poser des questions et soulever des problèmes. Cela rendra la réunion plus fructueuse et plus agréable.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, à la suite de votre commentaire, je voudrais dire que nous avons également des contraintes de temps. Mais je voudrais d'abord souligner votre engagement à faire du Conseil une instance plus transparente – ce qui a été réalisé – et votre grande capacité de travail illustrée par la manière dont vous avez personnellement conduit la mission au Kosovo et le processus de sélection du Secrétaire général.

En ce qui concerne nos méthodes de travail, beaucoup de progrès ont été réalisés. La préparation des listes, qui reste encore mystérieuse, s'est améliorée. S'agissant des thèmes couverts, à mon avis ce mois a été très chargé, très diversifié et très équilibré. Il y a eu également beaucoup de controverses. Je pense à la journée d'hier, lorsque le représentant de l'Iraq a été assez agressif à l'égard de certains d'entre nous qui ne faisons pas partie des principaux acteurs.

Mais je voudrais faire quelques commentaires sous forme de suggestions, en m'adressant à vous, Monsieur le Président, aux autres membres du Conseil et aux autres représentants ici présents. S'agissant du programme de consultations, il me semble que durant ce mois, les « questions diverses » n'ont pas été abordées à la fin de chaque séance. En d'autres termes, l'on demandait si quelqu'un voulait soulever des « questions diverses ». Bien que mentionnées, celles-ci furent mises de côté. Je pense qu'il serait plus intéressant – indispensable en fait – que nous continuions de traiter de « questions diverses » à la fin des réunions, même si des points sont mentionnés au début, car il arrive très souvent que nous n'ayons pas le temps

d'appeler nos experts à temps. Donc, l'ordre du jour doit rester ce qu'il est.

Mon autre suggestion porte sur une omission générale, dont nous tous, membres, sommes coupables lorsque nous n'avons pas décidé que la séance privée durant laquelle le Secrétaire général a été sélectionné, puisse être une séance ouverte aux autres Membres. Je pense que nous devrions laisser cette suggestion ouverte afin que dans cinq ans, elle puisse éventuellement être prise en compte. Cette séance aurait donc pu être privée, mais les non-membres du Conseil auraient pu y prendre part, sans droit de parole.

Enfin, je pense qu'il est important d'accroître les possibilités pour le Conseil d'avoir des relations avec d'autres organes de l'ONU. Au cours de ce mois, nous avons raté l'occasion de faire une évaluation sur le débat intéressant du Groupe de travail chargé de la réforme du Conseil de sécurité, auquel trois membres du Conseil ont pris part et qu'ils ont trouvé très intéressant. Ce fut une réunion assez particulière et cela a renforcé notre conviction que nous devrions maintenir les canaux ouverts.

À cet égard, je voudrais simplement mettre l'accent sur un des sujets qui y ont été abordés : à qui le Conseil devrait-il rendre compte? L'obligation redditionnelle est une expression qui n'a pas de traduction précise en espagnol. Mais j'ai été frappé par les nombreuses requêtes et réclamations émanant d'États Membres qui ne sont pas membres du Conseil. L'on a discuté de la nécessité de modifier le contenu et la forme du rapport du Conseil de sécurité.

Nous avons donc laissé passer, durant ce mois, une occasion d'explorer cette question, et je pense qu'il s'agit d'un point que nous pourrions aborder au cours des mois à venir.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je m'associe aux chaleureuses félicitations adressées au Secrétaire général. Nous envisageons tous de continuer à appuyer ses efforts de réforme de l'Organisation des Nations Unies. Sa présence ici aujourd'hui confirme son intention de travailler de la façon la plus étroite possible avec le Conseil de sécurité.

Je voudrais également vous exprimer notre reconnaissance, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre délégation. Vous avez dû vous charger d'un mois très difficile, plein d'événements imprévus, mais, à mon avis, vous vous êtes fort bien acquitté de vos tâches.

Malgré toutes les difficultés, vous avez pu trouver à la fois la solution à des problèmes concrets qui ne toléreraient pas de renvois – telles que les résolutions sur la République démocratique du Congo et sur le Sahara occidental – et faire des progrès dans l'évolution des instruments dont dispose le Conseil. Nous avons déjà mentionné les séances consacrées au rapport du Secrétaire général sur la prévention des conflits.

Tout cela était dans la droite ligne de l'exécution des décisions du Sommet du Millénaire et, je souscris pleinement au fait que ces séances doivent être aussi officielles et interactives que possible. Elles peuvent être utiles si nous nous efforçons de tirer les enseignements du mois passé et si nous nous interrogeons sur la manière de travailler dans l'avenir.

À cet égard, je voudrais mentionner la mission au Kosovo et la discussion qui s'est ensuivie. La Macédoine ne figurait pas à l'ordre du jour, mais bien qu'invisible sa présence se faisait sentir, ainsi que celle de l'ensemble des Balkans. Ainsi, je crois que le dialogue que nous avons engagé avec le Secrétaire général sur ces questions doit devenir plus concret dans les mois à venir. Le Conseil de sécurité doit examiner la manière dont ses résolutions pertinentes sur les Balkans sont appliquées.

Je partage l'évaluation de l'importance de la résolution sur la coopération avec les pays fournisseurs de contingents. L'activité du Conseil de sécurité sur la question du maintien de la paix va se poursuivre. Le rapport du Secrétaire général sur le maintien de la paix a déjà été publié, et nous pensons que le Conseil doit apporter son appui sans réserve aux efforts du Secrétaire général visant à améliorer les mécanismes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Cependant, le Conseil de sécurité lui-même doit, bien sûr, apporter sa propre contribution à ces travaux, conformément à ses compétences.

J'aimerais rappeler ici que nous devons, bien sûr, veiller à assurer le suivi de nos décisions. L'un des mécanismes qui devrait se révéler utile pour nos travaux sur le maintien de la paix ne nous a guère été utile jusqu'à présent. Je veux parler du Comité d'état-major. Le Conseil de sécurité a déjà par deux fois – dans la résolution 1327 (2000) et dans la résolution 1353 (2001) – souligné la nécessité d'étudier les moyens d'avoir davantage recours au Comité d'état-major pour renforcer les capacités de maintien de la

paix des Nations Unies, et nous attendons la réponse du Comité d'état-major aux résolutions du Conseil.

Enfin, je voulais apporter mon soutien à la déclaration de l'Ambassadeur Valdivieso lorsqu'il dit qu'il est extrêmement important dans la planification de nos travaux de s'en tenir à l'ordre du jour, et que les questions qui sont inscrites sous la rubrique «questions diverses» doivent être examinées après les questions prévues à l'ordre du jour.

Monsieur le Président, je voudrais vous adresser de nouveau mes félicitations de même qu'au Secrétaire général.

Mme Lee (Singapour) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, adresser toutes les félicitations de ma délégation au Secrétaire général et l'assurer de tout notre soutien.

Monsieur le Président, nous nous félicitons de votre initiative de tenir une séance de clôture sur les travaux du Conseil dans cette salle. Comme vous l'avez vous-même signalé, les autres séances de clôture ont eu lieu lors de consultations officielles, et les autres membres de l'Organisation n'avaient absolument pas la possibilité d'entendre ce que nous avions à dire à propos des activités du Conseil. Nous pensons donc que votre initiative témoigne du dévouement de votre délégation à la promotion de la transparence dans les activités du Conseil et du renforcement de la responsabilité du Conseil à l'égard de l'ensemble des Membres, au nom desquels le Conseil exerce ses fonctions. La délégation de Singapour appuie pleinement ces objectifs essentiels.

Nous estimons qu'il est judicieux de nous demander périodiquement si nous avons eu une incidence positive sur les questions dont a été saisi le Conseil de sécurité chaque mois; et si nous n'avons pas eu d'incidence positive, nous devons, à notre avis, nous demander pourquoi, essayer de trouver les raisons, identifier les mesures que peut prendre le Conseil et les instruments dont peut se doter le Conseil afin de les utiliser pour redonner vie au processus et réaliser des progrès en la matière. De plus, bien sûr, l'objectif fondamental est d'en tirer les enseignements, le cas échéant, afin d'en tenir compte pour l'avenir.

Monsieur le Président, nous avons constaté dès le départ que vous aviez préparé un programme très chargé. Vous avez même réussi à diriger une mission du Conseil de sécurité au Kosovo en milieu du mois. Le

temps ne me permet pas de me livrer à un examen exhaustif des activités de la présidence bangladaise, mais je voudrais aborder un certain nombre de points qui nous semblent importants. Fondamentalement, il nous semble important de donner notre avis sur les domaines où les activités du Conseil ont été positives et les domaines où nous aurions pu mieux faire.

Sur les questions de fond, je voudrais commencer par le Burundi. Nous estimons que nous avons eu raison de suivre de très près l'évolution de la situation précaire au Burundi. Eu égard à la déclaration que vous avez faite ce matin, bien qu'elle soit importante, nous estimons que nous aurions dû avoir une discussion plus approfondie pour pouvoir nous mettre d'accord sur les mesures que le Conseil devrait prendre pour faire avancer le processus de paix extrêmement fragile en coopération avec les organisations régionales et les autres acteurs pertinents. Nous attendons donc avec intérêt que de nouvelles discussions aient lieu dans un avenir proche afin de pouvoir consolider notre politique à l'égard du Burundi.

À propos du Sahara occidental, il est clair que les discussions sur le renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) n'ont pas été une question de simple routine ce mois-ci. Nous pensons être à un tournant. Le Conseil devait faire ici un choix difficile à propos de ce point inscrit depuis fort longtemps à son ordre du jour, et il y avait des intérêts et des principes profondément ancrés que nous avons dû réconcilier. L'objectif commun que nous partageons, toutefois, s'est révélé positif – nous avons, en d'autres termes, octroyé un mandat clair à l'Envoyé personnel du Secrétaire général – ne compromettait pas de façon injuste les intérêts des deux parties. Toutefois, conformément à la responsabilité qui incombe au Conseil dans son ensemble et qui est d'agir avec la diligence voulue avant de prendre une décision, nous aurions préféré avoir une discussion beaucoup plus approfondie au Conseil sur la teneur du projet de résolution prorogeant le mandat de la MINURSO. À notre avis, ceci pose aussi le problème de la pratique dite du « Groupe des Amis » ainsi que de savoir s'il nous est possible d'améliorer nos méthodes de travail à cet égard.

Sur le fond de la question, nous appuierons, bien sûr, le Secrétaire général et son Envoyé personnel au Sahara occidental, M. James Baker III, au cours des cinq prochains mois afin qu'ils puissent trouver une

solution politique mutuellement acceptable, sur la base du projet d'accord-cadre ou de toute autre proposition susceptible d'être faite.

Concernant le Kosovo, nous avons estimé que les activités déployées se sont révélées très utiles, en particulier l'escale à Belgrade qui a été très importante. Elle a permis au Conseil de prendre connaissance des événements récemment survenus au Kosovo et dans l'ensemble de la région et d'évaluer les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Il est également louable, Monsieur le Président, que vous ayez convoqué un débat public pour permettre aux non-membres d'exprimer leurs points de vue sur les questions qui se sont fait jour suite à la mission.

Nous pensons que le Kosovo n'est pas encore tiré d'affaire. De nombreux problèmes fondamentaux subsistent, notamment et non des moindres, la question de la réconciliation interethnique. Il existe aussi des divergences au sein du Conseil dont nous devons être conscients et que nous devons aplanir. Néanmoins, il faut se souvenir que le Kosovo se trouve sous la tutelle du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans son ensemble, et que nous ne devons épargner aucun effort pour dégager un consensus au sein du Conseil sur notre politique au Kosovo, bien sûr dans le contexte des résolutions existantes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1244 (1999).

À propos de l'Afghanistan, bien que le Conseil ait examiné le rapport et les recommandations du Comité d'experts au cours d'un débat public, nous estimons toutefois qu'il faut que le Conseil donne suite aux recommandations du Comité, et nous espérons aussi que le Conseil pourra bientôt entamer une discussion sur l'élaboration d'une stratégie globale et bien définie à long terme sur l'Afghanistan. Nous sommes tout à fait conscients que des préparatifs adéquats doivent être faits, et que des consultations intenses doivent avoir lieu, si nous voulons que ce débat soit véritablement étoffé et qu'il soit vraiment utile, mais nous espérons que ce débat pourra avoir lieu bientôt.

Pour ce qui est de la situation au Moyen-Orient, nous apprécions les mises à jour dont a bénéficié le Conseil sur les efforts du Secrétaire général, surtout au sujet de la visite récente qu'il a effectuée dans la région. La situation au Moyen-Orient demeure délicate, et le Conseil doit continuer de rester saisi de la question et de suivre de près l'évolution de la situation.

Sur l'Iraq, les travaux sur la question ont concerné le suivi de la résolution 1352 (2001), qui a été adoptée au tout début de votre présidence, Monsieur le Président. Nous pensons qu'il était tout à fait opportun que vous ayez réagi très rapidement à la demande de la Fédération de Russie et convoqué un débat public sur la situation entre l'Iraq et le Koweït.

Le débat public a attiré un très grand nombre d'orateurs extérieurs au Conseil ce mois-ci, ce qui montre l'importance qu'accorde la communauté internationale aux activités du Conseil quant à sa politique en matière de sanctions à l'égard de l'Iraq et du programme humanitaire sur l'Iraq.

Les travaux du Conseil sur cette question, comme nous le savons tous, ne sont pas terminés et nous aurons des consultations officielles cet après-midi afin de pouvoir discuter davantage du projet de résolution proposé par le Royaume-Uni. Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir supprimer toutes les difficultés existantes et trouver un accord, mais il nous faut rappeler les déclarations faites par certains non-membres du Conseil qui ont suggéré que le Conseil ne doit pas laisser passer l'occasion qu'il a de se concentrer davantage sur le programme humanitaire pour l'Iraq et faire face à toutes les défaillances de ce programme.

Avant de terminer, je voudrais faire quelques commentaires sur les procédures et les méthodes de travail du Conseil. Je voudrais aborder deux événements importants qui sont survenus pendant votre présidence qui, selon nous, devraient permettre d'améliorer sensiblement les méthodes de travail du Conseil.

D'abord, le Conseil a adopté une résolution sur le renforcement de la coopération entre le Conseil et les pays fournisseurs de contingents, ce qui a été le résultat de l'excellent travail réalisé par le Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix du Conseil, dirigé par l'Ambassadeur Curtis Ward, de la Jamaïque.

Deuxièmement, après un hiatus inexplicable de plusieurs mois, le groupe de travail sur les documents et les procédures s'est réuni de nouveau pour examiner les propositions de la présidence afin d'améliorer les méthodes de travail du Conseil. Nous vous félicitons, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, pour l'initiative que vous avez prise sur la note qui va être publiée et qui précisera les procédures à suivre pour communiquer des messages aux parties intéressées par les questions examinées par le Conseil.

Dans le contexte de cette question, soulevée précédemment par l'Ambassadeur Valdivieso, nous rappelons qu'il a dit, qu'avec vous-même, Monsieur le Président, et l'Ambassadeur Greenstock du Royaume-Uni, vous étiez les membres de la troïka qui fait une présentation à une réunion du Groupe de travail à composition limitée sur la réforme du Conseil de sécurité au début du mois. Nous rappelons également que l'Ambassadeur Valdivieso a proposé que le Conseil fasse un exposé sur cette réunion. Nous avons appris qu'il s'agissait d'une séance très utile et nous constatons que cela n'a pas été abordé. Nous espérons que cela se fera sans plus tarder.

Enfin, je voudrais parler de la liste des orateurs. Les membres se souviendront que l'Ambassadeur Mahbubani avait porté à l'attention de la présidence précédente un problème récurrent au Conseil lors de l'établissement de la liste des orateurs. Nous remercions la présidence bangladaise d'avoir apporté des améliorations au système existant. Au début de votre présidence, Monsieur le Président, vous avez insisté pour annoncer, lors de consultations officielles ou de séances du Conseil, quand la liste des orateurs serait ouverte. Nous avons constaté plus tard que l'annonce n'avait figuré que dans le *Journal* des Nations Unies, et il semble donc que nous ayons régressé sur ce point.

Les initiatives prises sous votre présidence ont permis d'accroître la transparence dans la forme, mais nous regrettons que, s'agissant du fond, la préparation de la liste des orateurs, en particulier en ce qui concerne certaines questions clefs, n'a pas entièrement perdu son caractère byzantin. Il nous semble que le principe orwellien est toujours d'actualité : certains membres sont plus égaux que d'autres.

Si les règles de l'égalité souveraine consacrées dans la Charte des Nations Unies étaient appliquées strictement, le principe du premier venu, premier servi devrait inspirer l'établissement de la liste des orateurs. Nous continuerons à soulever cette question jusqu'à ce que le problème soit réglé.

Je voudrais répéter ce que nous avons déjà dit : alors que nous pourrions accepter un certain degré d'inégalité sur les questions de fond dans l'activité du Conseil, sur les questions de procédure, tout le monde devrait être sur un pied d'égalité, et nous continuerons d'insister sur ce point.

Le Président (*parle en anglais*) : Je pense que le Représentant de Singapour a fait des remarques très intéressantes.

Très rapidement, parce que le Secrétaire général doit se rendre à un autre rendez-vous, permettez-moi de mentionner deux choses.

Premièrement, comme l'a signalé la Ministre Lee, l'Ambassadeur Wang Yingfan dans son projet de programme de travail a prévu un débat public sur le Burundi. Cette question sera donc étudiée. Le Bangladesh travaille également à une réunion sous la formule Arria pour que d'autres protagonistes qui ne représentent pas l'État au Burundi puissent être entendus par des membres du Conseil.

Deuxièmement, s'agissant du Groupe de travail sur la documentation, si le Conseil souhaite une seconde réunion, il faudra attendre que le Bangladesh soit de nouveau président parce que la dernière réunion a eu lieu en mars 2000 sous notre présidence. C'était la deuxième fois en deux ans. Comme l'a dit le Représentant de Singapour, cela est inexplicable, mais nous avons besoin de faire d'énormes efforts pour réunir ce groupe de travail.

Je pense que nous pouvons tenir la réunion d'information proposée par l'Ambassadeur Valdivieso demain. Il me semble que demain est une journée disponible selon le calendrier bangladais.

En tout état de cause, avant que le Secrétaire général ne nous quitte, je voudrais saisir cette occasion pour dire qu'il s'avère qu'aujourd'hui est le dernier jour de travail d'un de nos chers collègues, l'Ambassadeur Anund Neewoor, Représentant permanent de Maurice, qui va bientôt rentrer à Maurice après avoir rempli ses fonctions à New York en tant que Représentant permanent de son pays. C'est avec grand plaisir que je reconnais la présence de Mme Neewoor parmi nous aujourd'hui. Nous lui exprimons nos salutations.

Je tiens à rappeler l'excellent travail et la contribution de l'Ambassadeur Neewoor aux activités du Conseil de sécurité en tant que Représentant permanent de Maurice pendant ces six derniers mois. Tout d'abord, son élection au Conseil a été difficile, ensuite, après cette élection, exercer ses fonctions et apporter des contributions significatives n'est pas une tâche facile. Il a enorgueilli son pays, Maurice, ainsi que nous tous.

Au nom des membres du Conseil et en mon propre nom, je lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, un plein succès dans leurs futures entreprises.

Peut-être l'Ambassadeur Neewoor désirerait-il faire quelques commentaires?

M. Neewoor (Maurice) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, des sentiments très aimables et généreux que vous venez de m'adresser.

Je termine aujourd'hui un long voyage de 33 ans au service des affaires étrangères de Maurice et dans le monde merveilleux de la diplomatie. Ma carrière aux affaires étrangères a commencé avec l'indépendance de notre pays en 1968 et se termine aujourd'hui, dans la salle du Conseil de sécurité, où Maurice a rempli son mandat de deux ans, ayant été élu par l'Assemblée générale pour occuper un siège non permanent au Conseil.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à mes collègues les Représentants permanents pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en élisant ma délégation au Conseil de sécurité. J'ai fait de mon mieux pour mériter cette confiance, et cela a été au cœur de mes préoccupations dans le cadre de notre participation à l'activité du Conseil ces six derniers mois, depuis le début de notre mandat ici.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier chaleureusement mes amis proches, notamment plusieurs membres du Conseil, qui nous ont encouragés et aidés lorsque nous avons présenté notre candidature au Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité est une entité qui évoque toutes sortes d'images dans le monde – parmi les nations, parmi les peuples, parmi les universitaires et parmi les étudiants également. Outre la célèbre platitude selon laquelle il est le principal responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité est considéré comme un organe d'espoir et de justice, non seulement pour les nations qui se sentent lésées par les actions d'autres États ou doivent faire face à des luttes internes ingérables mais aussi par les gens de la rue – les hommes, les femmes et les enfants – qui sont généralement des victimes innocentes et dont les vies sont ébranlées par des guerres et des conflits.

Par conséquent, les membres du Conseil de sécurité – les permanents et non permanents – portent une responsabilité extraordinaire au nom de tous les peuples du monde. C'est pourquoi les Membres de l'ONU attendent que toutes les décisions du Conseil de sécurité soient équilibrées, équitables et justes. Les membres doivent toujours avoir à l'esprit que les décisions qu'ils prennent dans cette salle et dans la salle de consultations font l'objet d'un examen attentif de la part de la communauté internationale dès qu'elles sont rendues publiques, et qu'elles feront l'objet d'études critiques à l'avenir également, par des étudiants en relations internationales.

Nous sommes tout à fait conscients de la complexité des politiques nationales et internationales et de leur dynamique dans le processus de prise de décisions du Conseil de sécurité. Nous croyons qu'en dépit de ces contraintes, les membres du Conseil de sécurité doivent pouvoir travailler sur la base de certaines normes, sur lesquelles nous ne devons accepter de compromis à aucun moment. Les normes fondamentales à cet égard doivent être, comme je l'ai dit, l'équilibre, l'équité et la justice. J'ai parfois souhaité qu'il existe une salle de méditation quelque part dans un coin près de la salle du Conseil de sécurité, où, de temps en temps, lorsque nous doutons, nous pourrions aller et réfléchir, individuellement ou collectivement, et ensuite entamer nos travaux dans la salle de consultations.

Avant de devenir diplomate, j'étais enseignant, et j'ai peut-être pontifié un petit peu en prononçant ce qui est mon dernier discours au Conseil. Mais j'ai fait cela, j'espère, avec l'indulgence du Président. J'espère que ce que j'ai dit contient matière à réflexion.

Pour moi, cela a constitué une formidable expérience de travailler au Conseil de sécurité avec des collègues qui sont les plus hauts diplomates de leurs pays respectifs. Au Conseil, nous avons, au cours des six derniers mois, traité de toutes les questions qui influent aujourd'hui sur la paix et la sécurité internationales. Nous l'avons fait dans un merveilleux esprit de respect mutuel et de compromis, de compréhension et de camaraderie. Je remercie toutes les délégations pour la courtoisie dont elles ont fait preuve à mon égard. Je remercie aussi les membres du Secrétariat à tous les niveaux, qui ont été simplement merveilleux.

Votre présidence, Monsieur le Président, a été d'une qualité que nous savons tous excellente et dont

nous avons parlé auparavant dans la salle de consultations. Elle a été du plus haut niveau, et vous avez placé la barre très haut pour nous tous – en même temps que vous nous avez tenus fort occupés. Mais l'événement le plus marquant de votre présidence a été la nomination du Secrétaire général. Nous sommes heureux que le Secrétaire général soit présent à cette séance de clôture. Je le félicite très chaleureusement.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie tous mes autres collègues.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa présence et d'avoir eu la souplesse, en cette journée très chargée, d'adapter son horaire au nôtre. Nous étions dans la salle de consultations, et nous ne savons jamais quand nous en sortons. Je le remercie de nous avoir attendus et d'être descendu au bon moment. Nous apprécions sa présence; je crois qu'elle nous encourage à tenir ce genre de séance de clôture. Nous attendons avec intérêt d'entendre son avis sur nos vues.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'avais préparé une assez longue déclaration abordant différents aspects de nos travaux sous votre direction ce mois-ci. Mais conscient des limites de temps, j'essayerai d'être bref et je n'aborderai que quelques-unes des questions les plus importantes.

Cela a été en fait un mois remarquable à de nombreux égards. Il a été remarquable, avant tout, en termes d'impact de nos décisions sur l'activité à venir de l'ensemble de l'Organisation. Il a été également remarquable au regard de l'efficacité et du professionnalisme dont vous avez fait preuve, Monsieur le Président, et dont votre excellente équipe a fait preuve en gérant le calendrier chargé des séances et des consultations, combiné à une mission au Kosovo, et en veillant à ce que nos travaux produisent des résultats efficaces. Vous avez pratiquement atteint tout ce que nous attendions de votre présidence, et nous louons votre persévérance et votre détermination.

Parmi les décisions auxquelles la présidence bangladaise sera associée figure, d'abord et avant tout, la recommandation du Conseil à l'Assemblée générale concernant la reconduction du Secrétaire général. C'était une décision facile pour nous tous : la candidature de M. Kofi Annan peut difficilement être contestée, après tout. Pourtant, votre audace pour faire passer cette décision, Monsieur le Président, mérite notre

éloge et notre soutien. Je saisis cette occasion pour transmettre les plus chaleureuses félicitations de l'Ukraine à M. Kofi Annan pour sa nomination à un second mandat comme Secrétaire général.

Nous aimerions aussi remercier la présidence bangladaise d'avoir pris l'initiative d'organiser un débat important sur la prévention des conflits. Le nombre important des participants à ce débat témoigne du vif intérêt pour cette séance de la part des États Membres de l'ONU. Nous sommes aussi reconnaissants d'avoir présenté le projet de résolution qui a suivi ce débat, qui constitue une très bonne base pour les travaux à venir.

L'adoption de la résolution 1353 (2001), sur la base des quatre mois d'activité du Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix pour examiner les moyens d'améliorer la relation entre le Conseil, les pays fournissant des contingents et le Secrétariat, doit être vue comme une autre réalisation du Conseil de sécurité en juin. Nous saluons l'Ambassadeur Ward, de la Jamaïque, qui a dirigé ce Groupe, et tous les membres du Groupe de travail pour leurs efforts pendant la préparation du projet de résolution.

Je voudrais dire deux mots sur la question de la communication des décisions du Conseil. Bien que cela ait pris beaucoup de temps – plus d'une année en réalité – votre détermination, Monsieur le Président, a été récompensée par une note diffusée aujourd'hui relative à la communication des décisions du Conseil. Nous considérons ceci comme une manifestation claire de l'attachement de votre pays à l'amélioration du travail et à la transparence du Conseil.

Enfin, Monsieur le Président, je me réjouis de l'initiative de tenir des séances de clôture. Mon pays a toujours été favorable à l'idée de tenir des séances de clôture à la fin d'une présidence, et votre initiative de tenir une séance publique de clôture mérite tout notre appui. Nous espérons que cela sera poursuivi à l'avenir.

M. Mejdoub (Tunisie) : Monsieur le Président, j'ai tellement de scrupules à prendre la parole à une heure aussi tardive que j'ai volontiers réduit mon intervention à trois minutes.

Je voudrais tout d'abord vous adresser, ainsi qu'à votre délégation, toutes les félicitations de la délégation tunisienne pour la remarquable manière avec laquelle vous avez su diriger les travaux de notre Conseil durant ce mois. Un mois riche en activités et marqué

par l'examen d'un grand nombre de sujets importants, avec des résultats probants. Vous avez évoqué tout à l'heure toutes les questions que le Conseil a examinées ce mois-ci, quelles soient africaines, sahariennes ou balkaniques. Un immense effort a été fait par toutes les délégations, qui se sont déplacées parfois sur place. Je ne vais donc pas vous répéter.

Je voudrais simplement limiter cette intervention à deux points. Le premier c'est que l'attention du Conseil s'est portée tout au long de ces dernières semaines aux questions du programme «pétrole contre nourriture» et des biens koweïtiens. La question iraquienne a de même fait l'objet d'un important débat public qui a permis de mesurer l'intérêt qui lui est accordé par les États Membres de notre Organisation. Il intervient après le débat que le Conseil avait tenu en mars 2000 – également sous votre présidence, Monsieur le Président – sur la question humanitaire en Iraq. Le débat que le Conseil vient de tenir est de nature à promouvoir le dialogue et la transparence dans le traitement des questions dont le Conseil est saisi, ceci outre les consultations intenses menées au niveau du Conseil sur les propositions dont il est saisi. Notre objectif principal demeure de mettre un terme aux souffrances du peuple iraquien par la suppression puis la levée, dès que possible, des sanctions contre l'Iraq.

Le second point est que le débat sur la prévention des conflits, à l'occasion de la présentation de l'important rapport du Secrétaire général sur cette question, a suscité un intérêt réel de la part des États Membres. Le thème de la prévention des conflits est au centre des responsabilités de notre Organisation. Il devrait faire l'objet d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale en vue de lui donner la place qui lui revient dans les domaines de la paix et du développement, et compte tenu de son lien avec la consolidation de la paix, comme l'a souligné le Conseil dans sa déclaration présidentielle adoptée, les membres s'en souviennent, en février sous la présidence de la Tunisie. Il vaut mieux prévenir que de devoir intervenir tardivement quand il devient trop coûteux sur les plans humanitaire et financiers.

Le mois de juin a été également une importante occasion pour mon pays de se porter coauteur de la résolution du Conseil recommandant à l'Assemblée générale la réélection de M. Kofi Annan au poste de Secrétaire général de notre Organisation. Au nom de mon pays et de ma délégation, nous lui réitérons notre plein appui et lui souhaitons plein succès à un moment

où notre monde, qui est en pleine mutation, a tant besoin de l'ONU.

Enfin, je voudrais dire tous nos souhaits de bonne chance à notre collègue et frère, l'Ambassadeur Nee-woor.

M. Cooney (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord dire que c'était un grand plaisir d'avoir le Secrétaire général parmi nous aujourd'hui, un jour qui est certainement son jour. Je voudrais ensuite vous remercier, Monsieur le Président, pour la manière dynamique et courtoise avec laquelle vous avez dirigé les travaux du Conseil durant ce mois et pour le travail efficace de votre équipe. Nous nous félicitons de la discussion de clôture d'aujourd'hui. Nous pensons qu'il s'agit d'une initiative utile, pas nécessairement pour la fin de chaque mois, mais il est bon que périodiquement nous réfléchissions sur nos travaux, et dans cet esprit je voudrais relever quelques points forts du mois qui, je crois, ont des incidences sur l'activité du Conseil.

Tout d'abord, la mission au Kosovo, qui a été de toute évidence un grand succès et, qui, je crois, souligne l'utilité de ce type de missions du Conseil de sécurité. La préparation de ces missions est particulièrement importante, et j'ai eu le grand privilège de participer à la préparation de la visite en République démocratique du Congo, la Mission dans les Grands Lacs, et à Pokantico, et j'ai certainement ressenti qu'il y avait un rôle pour des réunions dans le style de Pokantico. Comme je l'ai déjà dit, ces réunions ne doivent pas nécessairement se tenir hors du Siège, mais si ce type de réunions élargies au Secrétaire général et à un grand nombre de personnes dans un environnement privé pouvaient se tenir plus souvent, cela pourrait apporter une contribution importante.

En ce qui concerne le règlement des conflits, je crois que le rapport du Secrétaire général a lancé un défi à l'ensemble du système des Nations Unies et des États Membres, et nous attendons avec intérêt le débat et la discussion à l'Assemblée générale sur le projet de résolution préparé par le Bangladesh. Ce qui montre l'importance du suivi des débats du Conseil de sécurité, et en fait de la surveillance du suivi.

Pour ce qui est de la résolution sur les pays qui fournissent des contingents, je crois que c'est une excellente initiative. Le groupe de travail présidé avec compétence par l'Ambassadeur Ward a accompli un excellent travail dans ce texte, mais nous pensons pou-

voir aller plus loin. Nous attendons avec intérêt de discuter des propositions des six pays fournisseurs de contingents. Une fois de plus, l'enseignement que nous en tirons c'est qu'il est très important de renforcer le sentiment de participation des pays fournisseurs de contingents à la prise de décisions concernant les opérations de maintien de la paix.

S'agissant des Grands Lacs et du Burundi, nous en sommes à un point intéressant, car nous nous employons maintenant à établir une relation entre le Conseil de sécurité et les organisations et initiatives régionales. Il est clair que bien que le Conseil de sécurité tienne à appuyer ces initiatives, il ne veut pas donner l'impression d'imposer des solutions. Le problème qui en découle est que, si la situation se détériore, c'est le Conseil de sécurité et l'ONU dans une certaine mesure qui en porteront la responsabilité et c'est eux qui seront invités à recoller les morceaux. Je crois donc qu'il serait utile dans nos discussions du mois prochain concernant cette région de réfléchir à cette relation et à la manière dont elle peut évoluer.

Enfin, en ce qui concerne le Sahara occidental, nous avons adopté une résolution ce matin qui propose clairement un changement de cap dans la politique que nous avons poursuivie jusque-là, et il est possible que la prochaine fois que le Secrétaire général nous fera rapport nous réfléchissions à l'opportunité d'un débat public sur le Sahara occidental. Quant à la procédure, je relèverai le point soulevé par Singapour. Nous pensons que le Groupe des Amis est un instrument très précieux pour obtenir l'avis des Membres de l'Organisation qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité, mais nous pensons, comme je l'ai déjà dit, que ces avis doivent être partagés, et le travail doit être fait avec les 15 membres du Conseil afin que nous arrivions tous à la résolution avec le même sentiment qu'elle est la nôtre et que nous y avons apporté notre contribution.

M. Levitte (France) : Compte tenu de l'heure, je vais moi aussi être très bref. Bravo, Monsieur le Président. Bravo pour vous, bravo pour toute votre délégation. Vous nous avez fait travailler beaucoup pendant ce mois de juin, mais surtout, vous nous avez fait travailler efficacement. Et cela est dû à votre talent. Un seul exemple pour aujourd'hui : la résolution sur le Sahara occidental, qui est le point d'équilibre si délicat que nous avons pu trouver tous ensemble grâce à vous, grâce à votre dernière proposition de ce matin, qui

nous a permis d'être rassemblés, comme le disait David Cooney, à un moment important.

On a souvent dit que le Conseil de sécurité était lent, en retard même sur l'événement. Nous progressons, me semble-t-il, de ce point de vue; nous arrivons même, grâce à vous, Monsieur le Président, à prendre de l'avance sur le calendrier, puisque nous avons recommandé un deuxième mandat pour notre Secrétaire général préféré, avec six mois d'avance sur le calendrier officiel.

Je me limiterai à une seule suggestion puisqu'on peut toujours mieux faire.

Je rejoins David Cooney lorsqu'il suggère de nouvelles réunions, pas forcément à Pocantico mais certainement de brainstorming, et pas seulement pour préparer l'événement qui va venir, mais aussi pour assurer le suivi régulier des dossiers qui méritent de l'être. Je pense au Burundi qui a été évoqué par Christine Lee. Je pense aussi à la République démocratique du Congo et à quelques autres dossiers qui méritent que notre Conseil y revienne au moins une fois par mois et en prenant tout le temps d'une vraie délibération avec le Secrétaire général, avec le Secrétariat et avec tous ceux qui peuvent nous aider à bien définir les étapes, les initiatives nécessaires et les pas accomplir.

Je crois que nous devrions tous, chaque fois que nous réfléchissons au calendrier du mois à venir nous réserver quelques heures sur un ou deux dossiers pour réfléchir ensemble aux initiatives appropriées.

M. Ward (Jamaïque) (*parle en anglais*): Sous votre présidence, le Conseil de sécurité a certainement examiné de nombreuses questions difficiles. Malgré les efforts considérables déployés par votre équipe, il y a des questions qui ne sont pas faciles à régler. La question du régime des sanctions contre l'Iraq et toutes les questions connexes en sont un exemple. Il y a des avis divergents sur la manière de progresser en la matière, et le Conseil continuera à être aux prises avec ces questions pendant les quelques jours qui restent de votre présidence et peut-être sous la présidence de l'Ambassadeur Wang Yingfan, qui préférerait sans doute que nous nous mettions d'accord avant le début de son mandat.

Après avoir eu un débat public et entendu les avis des non-membres du Conseil de sécurité, notamment de l'Iraq, il est clair que c'est au Conseil qu'il incombe

de trouver la manière de régler toutes les questions restantes en ce qui concerne l'Iraq. Je suppose que pour réussir le Conseil devra mettre l'intérêt de la communauté internationale devant les intérêts nationaux. Trop souvent ces derniers l'ont emporté sur nos travaux, notamment sur cette question.

S'agissant de la question du Sahara occidental, le Conseil a adopté aujourd'hui la résolution 1359 (2001) en se fondant sur les recommandations du Secrétaire général et de son Envoyé personnel. C'était, là aussi, une question très difficile, mais nous avons pu la régler. Et tout en permettant une nouvelle démarche à l'égard des problèmes politiques, le Conseil, toujours prudent, a veillé à ce que les principes défendus par lui et l'ONU soient préservés, notamment que le peuple du Sahara occidental ne soit pas privé de la possibilité d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Je suis d'accord avec l'Ambassadeur Cooney sur l'idée de tenir un débat public à un moment donné sur le Sahara occidental.

Comme vous l'avez indiqué, Monsieur le Président, le Conseil de sécurité a agi d'une manière manifestement globale pour essayer d'améliorer les relations entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les pays qui fournissent des contingents. Malgré l'effort de bonne foi du Conseil pour aborder les questions les plus critiques que sont les consultations et la prise de décisions et pour améliorer les opérations de maintien de la paix, de nombreux pays qui fournissent des contingents ne sont pas entièrement satisfaits, et il nous faudra poursuivre nos travaux en la matière.

Je remercie les collègues de leurs déclarations concernant la manière dont j'ai dirigé le groupe de travail, et j'espère pouvoir compter sur leur coopération au moment où nous aborderons les questions les plus difficiles. Ce mois-ci nous avons examiné l'excellent rapport du Secrétaire général sur la prévention des conflits. Notre travail se poursuivra sans aucun doute avec l'examen du projet de résolution présenté par la présidence. En outre, le Conseil de sécurité doit cependant être plus actif dans la prévention des conflits et donner son appui au Secrétaire général pour renforcer la capacité du Secrétariat de mener avec efficacité des activités de prévention des conflits. Je suis d'accord avec ce qu'ont dit les Ambassadeurs Valdivieso et Lavrov sur le fait de traiter des questions diverses en consultations plénières. Je suis sûr que l'Ambassadeur Wang Yingfan a pris bonne note de ces préoccupations, et que nous connaissons quelque soulagement en juillet.

Ma collègue de Singapour, le Ministre Lee, a soulevé un certain nombre de questions, qui devraient être débattues plus avant au Conseil. Je crois que nous avons une possibilité de le faire. Je partage les vues exprimées par le Ministre Lee et l'Ambassadeur Cooney sur l'une de ces questions – l'exploitation du Groupe des Amis.

Je voudrais pour terminer, Monsieur le Président, vous présenter mes chaleureuses félicitations ainsi qu'à votre équipe. Je vous rends particulièrement hommage pour l'excellent travail que vous avez accompli en tant que coordinateur et pour l'ardeur considérable que votre délégation a imprimée à l'activité du Conseil de sécurité.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : Étant donné l'heure avancée, je voudrais m'associer aux déclarations et aux évaluations faites par les autres collègues sur nos travaux durant ce mois.

En ce qui concerne le mois de juin, je tiens à dire une chose à propos des méthodes de travail du Conseil. Durant le mois de juin, l'Ambassadeur Greenstock a organisé un déjeuner au cours duquel il y a eu des discussions officielles sur l'amélioration des méthodes de travail du Conseil. Je suis très heureux de noter qu'un déjeuner sera aussi organisé au mois de juillet, et c'est l'Ambassadeur Mahbubani qui en sera l'hôte.

Nous avons eu un programme très chargé en juin. Nous avons débattu de nombreuses questions. En ce qui concerne le renforcement de la transparence, je dois dire que nous avons bien manœuvré au mois de juin. Mais, nous avons encore des attentes au sujet d'autres questions. Il nous faut davantage de temps pour préparer les questions à débattre, afin d'avoir une discussion sur ces points et mettre en lumière nos plus grandes préoccupations.

L'Ambassadeur Levitte a mentionné que les actions et discussions de suivi doivent être entreprises. Il y a un problème quant à l'établissement du programme de travail d'un mois donné. Je ne pense pas qu'il soit possible de travailler de l'aube jusqu'à tard dans la nuit, de lundi à vendredi. En conséquence, nous devons nous atteler à cette question. J'invite tous les membres à bien réfléchir à cette question et à participer aux consultations officielles que tiendra l'Ambassadeur Mahbubani.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je parle dans un mode interactif, je serai donc très bref.

Tout d'abord, félicitations à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre équipe pour la manière dont vous vous êtes acquittés de la présidence ce mois.

Je voudrais rapidement faire deux remarques et demie. Tout d'abord, je voudrais reprendre le point soulevé par David Cooney et Jean-David Levitte au sujet la préparation des missions du Conseil de sécurité. Je crois que c'est effectivement très important. La manière dont chaque mission est préparée dépend, dans une certaine mesure, de ce qu'elle fait et du lieu où elle se rend. Mais je dirais simplement de par mon expérience propre de la deuxième mission au Timor oriental, qu'il est précieux d'avoir plusieurs réunions avant de partir, non seulement entre membres du Conseil, mais également avec les pays qui fournissent les contingents et – cela a trait à mon deuxième point – avec les autres parties intéressées qui pensent avoir quelque chose à dire sur la situation en question, qu'il s'agisse d'institutions des Nations Unies ou même d'organisations non gouvernementales, suivant la situation.

Je conviens tout à fait de l'importance de la question. J'espère seulement que nous ne nous limiterons pas qu'à des réunions du style de celles tenues à Pocantico Hills, qui, quoique fort utiles, nécessiteraient que nous envisagions une approche souple et imaginative à l'avenir.

Deuxièmement, en ce qui concerne le Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix : je pense que cela s'est avéré une innovation très précieuse, et je voudrais joindre mes félicitations aux nombreuses qui ont déjà été adressées à Curtis Ward. Nous attendons avec intérêt les résultats auxquels aura abouti dans six mois l'examen des arrangements régissant les relations avec les fournisseurs de contingents. Comme nous l'avons dit avant l'adoption de la résolution, nous aurons quelques idées personnelles à présenter. Dans l'intervalle, à notre avis, le Groupe de travail a du pain sur la planche, et j'attends qu'il soit procédé à un élargissement de son ordre du jour dans les mois prochains. D'importantes questions se posent et méritent notre attention.

M. Ward (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je ne peux manquer de souligner la précieuse contribution que Matthew Taylor de la délégation du Royaume-Uni a apportée au Groupe de travail, et je crois comprendre qu'il va nous quitter. J'espère avoir l'occasion de le lui dire personnellement, mais je voudrais demander à

l'Ambassadeur Eldon de lui transmettre la sincère reconnaissance de la présidence du Groupe de travail et de tous les membres du Groupe de travail pour le concours précieux de Matthew Taylor de la délégation du Royaume-Uni a apporté.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil s'associe à vous à cette fin. Je ne vous l'ai pas dit individuellement, mais j'adresse à chacun d'entre vous mes plus sincères remerciements en mon nom et en celui de l'équipe bangladaise du Conseil de sécurité, et je tiens à dire combien nous vous sommes reconnaissants de toutes vos aimables paroles. Elles étaient, je pense, bouleversantes. Nous, l'équipe bangladaise, sommes infiniment reconnaissants à vous tous pour nous avoir aidés à nous acquitter de nos responsabilités à la présidence du Conseil. Nous ne savons pas comment vous remercier pour la confiance, l'appui et la coopération que vous nous avez témoignées dans la conduite de nos responsabilités.

Sur la base des observations qui ont été faites, nous préparerons un résumé des déclarations faites aujourd'hui et le distribuerons éventuellement à vous tous. Cela marquera un point de départ pour nos travaux futurs, de façon à mettre en oeuvre les observations très précieuses que nous avons reçues. J'attends avec intérêt l'importante présidence de l'Ambassadeur Wang, le mois prochain. Je pense que vous vous

joindrez à moi pour lui adresser nos meilleurs vœux et l'assurer de notre plein appui, ainsi qu'à son équipe lorsqu'ils s'acquitteront de leurs responsabilités au cours du mois de juillet. Puisqu'il s'agit de la dernière séance publique tenue sous la présidence bangladaise, je saisis cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements. Si nous parvenons demain à un consensus sur une résolution concernant le programme « pétrole contre nourriture », nous l'adopterons. Je saisis cette occasion pour exprimer mes plus sincères remerciements au Secrétariat, M. Stephanides et son équipe; aux Services de conférence, qui ont été très efficaces et d'un grand soutien; aux interprètes, très sincèrement, pour nous avoir patiemment supportés; et à tous les hommes et femmes qui ont travaillé jour et nuit en appui aux travaux du Conseil.

Je tiens à ajouter un mot tout particulier pour l'équipe de sécurité, qui a travaillé avec nous au cours de cette période. Avec ces mots, je voudrais tous vous remercier une fois de plus, et je fais la promesse à mes amis, Membres de l'Organisation des Nations Unies, que la prochaine discussion tenue à l'occasion de la clôture des débats offrira également aux autres l'occasion de prendre la parole. Je pense que j'exprime cet espoir au nom de nous tous.

La séance est levée à 14 heures.